canton de vaud

Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-QUE-053

Déposé le : 11.10.16

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).
Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question
Nouvelle antenne à la Barillette: où en est-on ?

Texte déposé
En 2013, une mise à l'enquête a été effectuée par la commune de Gingins, concernant la construction d'une nouvelle antenne (en remplacement de l'antenne existante) et d'un nouveau bâtiment technique sur le site de la Barillette (la Dôle). Le Conseil d'Etat a-t-il connaissance d'un éventuel abandon du projet, et sinon, a-t-il connaissance des prochaines étapes et échéances ?

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur : Signature :

SANSONNENS, Julien

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch